



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2017/4

Rapport et décisions de la 53^e Réunion du Comité permanent

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de faire référence à ce qui suit :

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 53^e Réunion au Siège de l'UICN à Gland, Suisse, du 29 mai au 2 juin 2017. Le rapport complet de la réunion et un résumé des décisions prises se trouvent sur le site web de Ramsar en français, anglais et espagnol, suivre ce lien : www.ramsar.org/fr/evenement/53e-reunion-du-comite-permanent.

Le Comité permanent a décidé que la 54^e Réunion aura lieu du 23 au 27 avril 2018 à Gland.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisisse cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 5 juillet 2017

